

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 24 MARS 2016

**Etaient présents** : Jacky Moulin, Léonard Dillenschneider, Stéphanie Da Costa, Françoise Bosch, Dominique Véret, Yves Chaudat, Louis-Philippe Forey, Marie-Christine Leclercq, Raymonde Joigneault, Pascale Gatti-Chevillon, Laurence Patru, Philippe Héritier, Jean-Marc Page

### **DELIBERATIONS FINANCES**

Madame Stéphanie Da Costa ayant donné pouvoir à Mr Jacky Moulin

#### **Compte de Gestion 2015**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote le Compte de Gestion 2015 présenté par Madame la Trésorière de Nuits-Saint-Georges.

Intervention de Madame Bosch Françoise

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

##### **FONCTIONNEMENT**

**Dépenses : 439 724,77€**

**Recettes : 474 875,00€**

##### **INVESTISSEMENT**

**Dépenses : 246 626,42€**

**Recettes : 219 797,37€**

##### **RESTES A REALISER :**

**Dépenses : 54 773,73€**

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2015.**

#### **AFFECTATION DES RESULTATS 2015**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote l'affectation des résultats de l'exercice 2015.

#### **VOTE DES TAUX**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité et sans augmentation les taux des Taxes Directes Locales pour l'année 2016 comme suit :

\*Taxe d'Habitation : 5,61%

\*Taxe Foncière ( Bâti) : 14,03%

\*Taxe Foncière ( Non Bâti) : 24,22%

## **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le Budget Primitif 2016, comme suit :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 631 671,25€**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 635 077,09€**

**DEPENSES ET RECETTES INVESTISSEMENT : 261 291,73€**

## **TRAVAUX**

Intervention de Mrs Philippe Héritier et Léonard Dillenschneider

\*Point sur la sécurisation passage piétons sur la Route Départementale 974 et SICECO : signalisation du passage piéton sur RD974 accord sur la pose de deux panneaux ; prise de l'énergie sur le coffret public à proximité, les emplacements ont été définis ( accord du Conseil Départemental). Un devis est présenté à la Commune.

\*Rénovation Eclairage Public : point sur les remplacements des lampes sur divers endroits de la commune

\*Le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de plan de circulation à l'intérieur du village en demandant à chacun de l'étudier et d'y réfléchir.

\*Projet VELOROUTE

Mrs Léonard Dillenschneider et Jean-Marc Page présentent le compte-rendu d'une réunion qui s'est déroulée le 26 février 2016 avec le Conseil Départemental concernant le projet Véloroute Dijon-Beaune. Afin de définir les conditions administratives dans lesquelles le Département pourrait intervenir, un projet de convention est transmis à la commune pour étude et réflexion.

## **FESTIVITES**

\*Point sur l'organisation de la Commémoration du 8 Mai

\*Festivités du 13 Juillet 2016 : Intervention de Mr Véret Dominique sur la préparation de ces festivités, devis, réunion programmée avec la Commission communale..

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la Buvette de ce 13 juillet à l'association « Tête et Jambes » de Corgoloin. Un courrier sera adressé au Président de cette association.

## **PERSONNES AGEES**

Mme Laurence Patru informe le Conseil Municipal qu'elle a assisté à deux réunions : commission "personnes âgées et habitat social" de la communauté de communes de NUITS SAINT GEORGES du 07/03/2016 et réunion de présentation du 16/03/2016, par la FAPA et ses partenaires, du programme de prévention santé seniors.

## **AUTOMATE D'ALERTE**

La Préfecture de la Côte d'Or a demandé la mise à jour pour 2016 de cette liste. Y figurent les coordonnées du Maire et des 4 Adjoints.

### **CLIMATS DE BOURGOGNE**

Mr Page Jean-Marc présente un compte-rendu de 3 réunions auxquelles il a assisté dans le cadre du Plan Paysage périmètre du Bassin Carrier de Comblanchien ( Maison de la Pierre et de la Vigne, traversée communes, aménagements de la RD et mise en valeur des anciennes carrières).

### **CLUB « SOURIANTS AU PASSE »**

Un courrier sera adressé au Président de l'Association en réponse à ses demandes ( subvention, utilisation d'une boîte aux lettres).

Fin de la séance : 22h